



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Parcours des élèves entrés dans le second cycle général, technologique et professionnel à la rentrée 2008

numéro 05-12
avril 2012

Ce document est édité par :



Auteur
Nicolas MICONNET

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation

Tél. : 04 73 99 32 71

Fax : 04 73 99 32 78

dse@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :

Grand public

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

Depuis un site académique

<http://statpro.ac-clermont.fr>

Parcours des élèves entrés dans le second cycle général, technologique et professionnel à la rentrée 2008

Champ des données

La population concernée par cette étude était scolarisée en classe de troisième durant l'année scolaire 2007-2008. Seuls les élèves s'inscrivant dans le second cycle en septembre 2008 sont pris en compte. Deux sous-populations peuvent alors être définies :

- la première, largement majoritaire, porte sur les élèves de troisième générale de 2007-2008 s'inscrivant dans le second cycle en septembre 2008. Les parcours de ces élèves, qu'ils soient effectués dans la voie générale et technologique ou dans la voie professionnelle, sous statut scolaire ou en apprentissage, seront étudiés en détail. L'influence des caractéristiques de ces élèves ou de leur environnement sur les choix d'orientation et les résultats scolaires sera abordée dans ce document. Cette partie de la population constitue la cohorte principale de l'étude.
- la seconde, étudiée succinctement, porte sur les élèves scolarisés en troisième segpa en 2007-2008 et inscrits dans le second cycle professionnel en septembre 2008.

D'un point de vue quantitatif, 14 446 élèves étaient scolarisés en troisième en 2007-2008 dont 13 955 en troisième générale. A la rentrée 2008, 12 215 élèves (soit 84,6%), dont 11 882 issus de troisième générale, sont retrouvés dans la base élèves académique ou dans le système d'information des apprentis de la région Auvergne (parmi les 11 882 élèves de troisième générale retrouvés, 11 128 le sont dans le second cycle et 754 dans le premier cycle). Ainsi, environ 2 200 élèves de troisième sont non retrouvés l'année suivante dans les différentes bases de données recensant les élèves ou les apprentis de l'académie. Faute d'information nominative, il est délicat de déterminer le devenir exact de ces 2 200 élèves « disparus ». Toutefois, quelques éléments estimatifs peuvent être fournis au lecteur :

- environ un quart de ces élèves seraient scolarisés dans une autre académie ;
- les établissements agricoles de la région Auvergne captent vraisemblablement une partie importante de ces élèves ; en effet, à la rentrée 2008, environ 1 250 élèves étaient scolarisés dans ce type d'établissement en première année de second cycle alors que seulement 400 élèves l'étaient en troisième. Par différence, il peut être estimé que 800 à 900 élèves de nos 2 200 « disparus » poursuivent leur scolarité dans un établissement agricole ;
- ainsi, environ 7 « disparus » sur 10 seraient scolarisés dans une autre académie ou dans l'agriculture ; les autres peuvent suivre un enseignement à distance, dans un établissement privé hors contrat, être partis à l'étranger ou encore avoir interrompu leurs études.

Au final, la cohorte principale de l'étude, à savoir les élèves de troisième générale de 2007-2008 scolarisés à la rentrée 2008 dans le second cycle général, technologique et professionnel (y compris l'apprentissage), est constituée de 11 128 élèves.

Source des données

La population initiale est obtenue à partir de la base élèves académique de l'année scolaire 2007-2008. Les informations relatives à la scolarité des années suivantes (années scolaires 2008/2009, 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012) ont été extraites des bases élèves académiques ou des systèmes d'information sur la formation des apprentis. Les données relatives aux examens (brevet des collèges, CAP, BEP, Baccalauréat) sont tirées des fichiers du système d'information OCEAN du ministère de l'éducation nationale.

Quelques éléments méthodologiques (érosion de la cohorte)

L'étude d'une cohorte, comme toutes enquêtes longitudinales, est caractérisée au fil des années d'observation par un phénomène d'attrition. En d'autres termes, la population initiale subit une érosion (élèves non retrouvés) à chaque rentrée scolaire. Ces élèves, faisant partie de la population initiale, mais n'étant plus répertoriés dans les bases de données de l'académie lors des rentrées scolaires suivantes, traduisent deux situations différentes :

- un abandon des études, et dans ce cas l'utilisation du mot « disparus » (ou encore « non retrouvés » correspond à la réalité ;
- un changement d'académie, les élèves concernés n'étant alors que des « disparus » par les manques des systèmes d'information.

Dans le premier cas (arrêt des études), il convient de conserver ces élèves dans l'étude. En effet, ces élèves « décrocheurs » n'obtiendront pas de diplômes et les supprimer reviendrait à surestimer la probabilité d'obtenir un diplôme. A l'inverse, les élèves non retrouvés suite à un changement d'académie doivent être retirés de l'analyse, sans quoi les estimations des probabilités d'obtenir le CAP ou le bac seront sous-estimées.

Malheureusement, faute d'informations nominatives, il n'est pas possible de répertorier chaque élève disparu dans l'une ou l'autre des catégories. Toutefois, une estimation de la part de chaque catégorie peut être obtenue à partir de la Base Centrale de Pilotage (BCP) du ministère de l'Education Nationale. En effet, la BCP permet de dénombrer les flux inter-académiques de chaque formation. A titre d'illustration, 2% des élèves scolarisés en seconde générale et technologique à la rentrée 2008 dans l'académie de Clermont-Ferrand sont retrouvés l'année suivante dans une autre académie. Il a alors été décidé d'utiliser ce taux de migrations inter-académiques (ici 2% pour les élèves de seconde) pour estimer le nombre de disparus pouvant être considérés comme des abandons de scolarité ou des déménagements. La même démarche a été retenue pour chaque année scolaire étudiée et pour chaque formation agrégée (première année de CAP, seconde année de BEP, première générale et technologique...). L'exemple suivant permet d'illustrer les propos ci-dessus :

Exemple : la cohorte comptait 7175 élèves scolarisés en seconde générale et technologique à la rentrée 2008. A la rentrée 2009, 254 de ces 7175 élèves n'ont pas été retrouvés. A partir des 2% de migrations inter-académiques estimées par la BCP, il peut être considéré que 143 de ces 254 « disparus » sont scolarisés dans une autre académie.

Table des matières

1 Les élèves de troisième générale de 2007-2008 scolarisés à la rentrée 2008 dans le second cycle général, technologique et professionnel.....	6
1.1 Orientation en seconde générale et technologique versus voie professionnelle.....	6
1.2 Les parcours des élèves inscrits dans la voie professionnelle à la rentrée 2008.....	9
1.2.1 Situation de la cohorte un an après son entrée dans le second cycle professionnel.....	9
1.2.2 Une majorité de la cohorte diplômée après deux ans de formation.....	10
1.2.3 Deux élèves sur trois inscrits à la rentrée 2008 en première année de CAP ou BEP obtiennent en deux ans un diplôme.....	11
1.2.4 Situation de la cohorte deux ans après son entrée dans le second cycle professionnel	12
1.2.5 Juin 2011 : la cohorte face au BEP-CAP et surtout au baccalauréat professionnel.....	13
1.2.6 En trois ans, trois élèves sur quatre ont obtenu un diplôme de l'enseignement professionnel.....	14
1.2.7 Quatre élèves sur dix entrés dans le second cycle professionnel en 2008 sont encore scolarisés en septembre 2011.....	16
1.3 Les parcours des élèves inscrits dans la voie générale et technologique à la rentrée 2008..	17
1.3.1 Septembre 2009 : un après l'entrée en seconde générale et technologique.....	17
1.3.2 Septembre 2010 : après deux années de scolarité, trois élèves sur quatre sont inscrits en terminale générale et technologique.....	19
1.3.3 En juin 2011, sept élèves sur dix de la cohorte ont obtenu le bac général et technologique.....	23
1.3.4 A la rentrée 2011, 23% des élèves entrés dans le second cycle général et technologique à la rentrée 2008 sont encore scolarisés dans l'académie.....	25
1.3.5 Une partie des élèves de la cohorte générale et technologique diplômée de l'enseignement professionnel.....	27
2 Les parcours des élèves de troisième SEGPA.....	27

Résumé de l'étude

Les parcours de 11 128 élèves sortants de troisième générale en juin 2008 et s'inscrivant en seconde générale et technologique ou dans une formation professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ont été étudiés. Après trois années d'observation, 73% des élèves (Tableaux 1 et 2) sont diplômés (CAP, BEP, Baccalauréat). Une petite majorité (51,5%) des élèves (issus de troisième générale) de la cohorte a, en trois ans, c'est-à-dire sans redoublement au lycée, obtenu le baccalauréat (35% un bac général, 10% un bac technologique et 6,5% un bac professionnel). Cette proportion de diplômés, notamment au baccalauréat, sera plus élevée, une fois la session 2012 du baccalauréat terminée. En effet, 3287 élèves sont encore scolarisés à la rentrée 2011.

Rentrée 2008		Rentrée 2009		Examen obtenu Juin 2010	
Formation	Proportion (en %)	Formation	Proportion (en %)	Diplôme	Proportion (en %)
Seconde GT	64,5	Seconde GT	7,4	CAP	7,4
Professionnelle	35,5	Première GT	53,1	dont CAP « Production »	4,6
dont CAP1	10,5	dont 1L	6,9	dont CAP « Services »	2,8
dont BEP1	14,2	dont 1ES	12,8	BEP	13,4
dont Bac. Pro. 1	10,9	dont 1S	21,3	dont BEP « Production »	5,1
		dont 1STG	5,6	dont BEP « Services »	8,3
		dont 1STI	3,3		
		dont 1ST2S	2,1		
		dont 1STL	0,7		
		dont 1HOT	0,4		
		Professionnelle	36		
		dont CAP1	2		
		dont CAP2	9		
		dont BEP1	0,4		
		dont BEP2	12,5		
		dont Bac. Pro. 1	2,7		
		dont Bac. Pro. 2	9,4		
		Disparus	3,5		

Tableau 1: Situation de la cohorte (élèves issus de troisième générale et inscrits à la rentrée 2008 pour la première fois dans le second cycle) entre la rentrée 2008 et la session d'examen 2010

Rentrée 2010		Examen obtenu Juin 2011		Diplôme le plus élevé (Sessions 2010 et 2011)	
Formation	Proportion (en %)	Diplôme	Proportion (en %)		Proportion (en %)
Seconde GT	0,1	Bac général	35	Bac général	35
Première GT	11,5	dont Bac L	6,2	dont Bac L	6,2
dont 1L	0,9	dont Bac ES	11,1	dont Bac ES	11,1
dont 1ES	2,2	dont Bac S	17,7	dont Bac S	17,7
dont 1S	2,3	Bac technologique	9,9	Bac technologique	9,9
dont 1STG	2,4	dont Bac STI	2,6	dont Bac STI	2,6
dont 1STI	0,8	dont Bac STG	4,7	dont Bac STG	4,7
dont 1ST2S	2,3	dont Bac ST2S	1,7	dont Bac ST2S	1,7
dont 1STL	0,4	dont Bac STL	0,6	dont Bac STL	0,6
dont 1HOT	0,1	dont Bac HOT	0,3	dont Bac HOT	0,3
dont 1ADA	0,1	CAP	2,7	CAP	9,3
Terminale GT	49,3	dont CAP « Production »	1,8	dont CAP « Production »	5,6
dont TL	6,9	dont CAP « Services »	0,9	dont CAP « Services »	3,7
dont TES	12,1	BEP	2,2	BEP	12,6
dont TS	19,1	dont BEP « Production »	0,9	dont BEP « Production »	4,7
dont TSTG	5,3	dont BEP « Services »	1,3	dont BEP « Services »	7,9
dont TSTI	2,9	Bac professionnel	6,6	Bac professionnel	6,6
dont TST2S	2	dont Bac pro. « Production »	2,3	dont Bac pro. « Production »	2,3
dont TSTL	0,7	dont Bac pro. « Services »	4,3	dont Bac pro. « Services »	4,3
dont THOT	0,3				
Professionnelle	27,5				
dont CAP1	1,7			Niveau 4 (Bac.)	51,5
dont CAP2	3			Niveau 5 (CAP, BEP)	21,9
dont BEP1	0,1			Niveau 4 ou 5	73,4
dont BEP2	0,6				
dont Bac. Pro. 1	1,3				
dont Bac. Pro. 2	9,5				
dont Bac. Pro. 3	8,6				
dont autre niveau 5	1,4				
dont autre niveau 4	1,3				
Disparus	11,6				

Tableau 2: Situation de la cohorte (élèves issus de troisième générale et inscrits à la rentrée 2008 pour la première fois dans le second cycle) entre la rentrée 2010 et la session d'examen 2011

1 Les élèves de troisième générale de 2007-2008 scolarisés à la rentrée 2008 dans le second cycle général, technologique et professionnel

Avant d'étudier finement les parcours scolaires, il convient de préciser quelques caractéristiques des 11 128 élèves de la cohorte.

A la rentrée 2008, deux élèves sur trois ont choisi la voie générale et technologique (Tableau 3).

Situation à la rentrée 2008	Effectifs	Proportion (en %)
Seconde générale et technologique	7175	64,5
1ère année de CAP	1165	10,5
1ère année de BEP	1579	14,2
1ère année de Bac. Pro. 3 ans	1209	10,8

Tableau 3: Situation à la rentrée 2008 des élèves de troisième générale orientés en juin 2008 dans le second cycle

1.1 Orientation en seconde générale et technologique versus voie professionnelle

Age des élèves

En entrant dans le second cycle, deux élèves sur trois ont l'âge normal (Tableau 4). Un élève sur quatre compte un an de retard à ce stade de la scolarité. L'âge de l'élève influence fortement l'orientation post-troisième : alors que huit élèves sur dix ayant l'âge normal optent pour la voie générale et technologique, seulement trois sur dix ayant un an de retard font ce choix.

Origine sociale

Même si l'influence de l'origine sociale sur l'orientation est moins forte que celle de l'âge, elle reste significative : les enfants de cadres ou d'enseignants sont neuf sur dix à choisir la voie générale et technologique tandis que les enfants d'ouvriers ou d'inactifs se répartissent à parts égales entre voie générale et technologique d'une part et voie professionnelle d'autre part.

Genre

Les trajectoires scolaires des garçons et des filles se différencient à l'entrée du second cycle : sept filles sur dix privilégient l'enseignement général et technologique contre six garçons sur dix.

Redoublement en troisième

La proportion d'orientation en seconde générale et technologique diffère significativement selon que l'élève redouble ou non sa troisième (56% pour les redoublants, 65% pour les non redoublants). Cependant l'orientation en série générale et technologique reste majoritaire pour les redoublants de troisième et surtout nettement supérieure à celle de l'ensemble des élèves ayant un an de retard (29%). En d'autres termes, c'est avant tout le niveau redoublé, et non pas l'âge, qui influence l'orientation post-troisième.

Moyenne aux épreuves écrites du Diplôme National du Brevet

Logiquement, les résultats aux épreuves écrites du brevet sont fortement corrélés avec l'orientation post-troisième. En dessous de 9,33 (valeur du premier quartile, ce qui signifie que un

élève sur quatre a obtenu moins de 9,33 comme moyenne des trois épreuves écrites), l'orientation dans les filières professionnelles est massive (quatre élèves sur cinq). Les 25% d'élèves ayant obtenu les meilleurs résultats à l'écrit du brevet sont (presque) tous (97%) retrouvés en seconde générale et technologique.

Type de collège fréquenté

Le type de collège fréquenté renvoie à la notion de typologie des collèges telle qu'elle a été définie dans la note statistique n°10-11 (mai 2011), à laquelle a été rajoutée une sixième classe englobant l'ensemble des collèges privés.

L'orientation post-troisième diffère significativement selon le type de collège fréquenté. Les établissements publics favorisés, accueillant le plus d'élèves en avance ou à l'heure et issus de milieux sociaux favorisés, orientent plus souvent leurs élèves en seconde générale et technologique que les collèges défavorisés. Cependant, il peut être noté que, à l'exception des collèges défavorisés, l'orientation en seconde générale et technologique est plus importante dans le secteur public que dans le secteur privé.

Variable	Proportion (en %)	Orientation seconde générale et technologique	Orientation voie professionnelle
Age			
Avance	3,1	97,1	2,9
Normal	64,7	81,5	18,5
Retard 1 an	27,6	29,3	70,7
Au moins 2 ans de retard	4,6	14	86
Origine sociale			
Cadre, enseignant	19,2	88,7	11,3
Agriculteur	3,6	65,1	34,9
Commerçant, artisan	9	63,6	36,4
Profession intermédiaire	15,7	74,1	25,9
Employé	18,2	61	39
Ouvrier, inactif	31,9	49,2	50,8
Non renseignée	2,5	40,9	59,1
Genre			
Garçon	48,4	58,3	41,7
Fille	51,6	70,3	29,7
Redoublement en troisième			
Non	93,3	65,1	34,9
Oui	6,7	56,3	43,7
Moyenne épreuves écrites DNB 2008			
<9,33	25	19,3	80,7
[9,33;11,25[25	57,6	42,4
[11,25;13,25[25	84,1	15,9
>=13,25	25	97,2	2,8
Type de collège			
Favorisé	10,4	80,4	19,6
Socialement mixte	31,9	67,4	32,6
Défavorisé	2,8	49,8	50,2
Rural agricole	8,1	62,4	37,6
Rural ouvrier	18,1	62,3	37,7
Privé	28,6	58,9	41,1

Tableau 4: Influence des variables individuelles sur l'orientation post-troisième générale, situation observée à la rentrée 2008

Les variables du tableau 4, prises individuellement, semblent être en relation avec l'orientation

post-troisième. Cependant, les corrélations entre variables (par exemple entre l'origine sociale et l'âge de l'élève) nécessitent de s'affranchir du cadre unidimensionnel pour un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en s'intéressant simultanément à l'ensemble des variables. A titre d'illustration, étudier l'influence de l'origine sociale « toutes choses égales par ailleurs » revient à appréhender cette influence pour un même âge, pour des notes au brevet identiques...C'est à partir d'une modélisation, et plus précisément d'une régression logistique, qu'il va être possible de déterminer, toutes choses égales par ailleurs, quelles variables influencent significativement l'orientation en seconde générale et technologique d'une part et en filière professionnelle d'autre part. A partir de l'estimation de la régression logistique, il peut être conclu que, toutes choses égales par ailleurs, l'orientation dans les filières professionnelles est plus fréquente pour :

- les élèves en retard (relativement à ceux à l'heure) ;
- les enfants d'ouvriers ou d'inactifs (relativement aux employés) ;
- les garçons (relativement aux filles) ;
- les collèges ruraux agricoles (relativement aux collèges de type socialement mixte)
- quelle que soit l'épreuve écrite, plus la note dans une matière est basse et plus l'élève voit sa probabilité d'aller en enseignement professionnel augmenter.

A l'inverse, l'orientation en seconde générale et technologique est plus probable (toutes choses égales par ailleurs) pour :

- les élèves en avance (relativement à ceux à l'heure) ;
- les enfants de cadres ou de professions intermédiaires (relativement aux employés) ;
- les filles (relativement aux garçons) ;
- les collèges favorisés d'une part et les collèges défavorisés d'autre part (relativement aux collèges de type socialement mixte) ; la modélisation prend tout son sens pour les collèges défavorisés puisque la lecture des seules statistiques descriptives aboutit à la conclusion inverse ;
- quelle que soit l'épreuve écrite, plus la note dans une matière est élevée et plus l'élève voit sa probabilité d'aller en seconde générale et technologique augmenter.

Enfin, les variables non référencées dans les deux derniers paragraphes n'influencent pas l'orientation post troisième ; en d'autres termes :

- les enfants d'agriculteurs, d'artisans-commerçants et ceux dont l'origine sociale est inconnue ont une orientation identique à celle des enfants d'employés ;
- les élèves des collèges privés ou des établissements ruraux ouvriers font des choix similaires à ceux de leurs homologues des établissements de type « socialement mixte ».

Le profil des lycéens de seconde générale et technologique diffère significativement de celui des élèves retrouvés dans les séries professionnelles. Pour la suite de l'étude, il paraît alors opportun de scinder la cohorte en deux sous-cohorte, l'une relative aux élèves retrouvés en seconde générale et technologique et l'autre consacrée aux élèves inscrits dans la voie professionnelle.

1.2 Les parcours des élèves inscrits dans la voie professionnelle à la rentrée 2008

A la rentrée 2008, 3953 élèves de la cohorte sont inscrits dans une formation professionnelle sous statut scolaire ou en apprentissage.

Ces 3953 élèves se décomposent comme suit :

- 2244 garçons et 1709 filles (57% de garçons) ;
- 1165 inscrits en première année de CAP dont 730 en apprentissage ;
- 1579 inscrits en première année de BEP dont 54 en apprentissage ;
- 1209 inscrits en première année de Bac. Pro. (tous sous statut scolaire).

Le CAP est souvent préparé en apprentissage (63%). En apprentissage, les élèves de première année de CAP sont plus souvent en retard scolaire (81% contre 68% pour les élèves sous statut scolaire), ils préparent souvent des diplômes du secteur de la production (78% contre 49%).

Indépendamment du type de diplôme préparé, les jeunes se répartissent à parts égales entre formations du secteur de la production et des services. Les formations suivies sont reportées dans le tableau 5.

Groupe de spécialité	CAP	BEP	Bac. Pro.	Ensemble
Spécialités pluri-technologiques de la production	0	0	0,6	0,6
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	0,8	0,3	0	1,1
Transformations	6,8	1,7	0,8	9,3
Génie civil, construction et bois	7,2	4,3	0,7	12,1
Matériaux souples	0,5	0,9	1	2,4
Mécanique, électricité, électronique	4,4	10,7	9,2	24,2
Ensemble secteur de la production	19,7	17,9	12,3	49,7
Spécialités plurivalentes des services	2,5	8	9,5	19,9
Communication et information	0,7	2	4,6	7,5
Services aux personnes	6,3	10,8	3,2	20,3
Services à la collectivité	0,3	1,3	1	2,6
Ensemble secteur des services	9,8	22,1	18,3	50,3

Tableau 5: Répartition à la rentrée 2008, selon le diplôme préparé et le domaine de spécialité, des élèves entrants dans le second cycle professionnel

1.2.1 Situation de la cohorte un an après son entrée dans le second cycle professionnel

A la rentrée 2009, 6,9% de la cohorte du cycle professionnel n'est plus scolarisée (ou alors dans un établissement agricole ou un établissement hors contrat) après un an de formation (Tableau 6). Le taux de « perte » est sensiblement plus élevé (2 points) dans les centres de formations d'apprentis que dans les lycées.

Après un an de scolarité dans l'enseignement professionnel, la part de l'apprentissage tend à augmenter ; 802 élèves y sont dénombrés (685 l'étaient déjà un an auparavant et 117 le sont devenus, le passage du statut d'apprenti au statut scolaire étant plus rare).

La répartition des formations suivies à la rentrée 2009 par la cohorte des élèves du cycle professionnel est reportée dans le tableau 6. Le passage en seconde année du cycle professionnel concerne 84% des élèves.

Rentrée 2009	Formation suivie à la rentrée 2008			
	Première année de CAP	Première année de BEP	Première année de Bac. Pro.	Ensemble
Disparus	9	5,5	6,5	6,9
Cycle général et technologique	0,3	0,5	1,3	0,7
Première année de CAP	3,7	4,8	4,3	4,3
Année terminale de CAP	83,8	0,7	0,3	25,1
Première année de BEP	0,3	0,4	0,2	0,4
Année terminale de BEP	1,2	84,8	1,2	34,4
Première année de Bac. Pro.	1,7	3	3,3	2,7
Seconde année de Bac. Pro.	0	0,3	82,9	25,5

Tableau 6: Répartition un an après l'entrée dans le second cycle professionnel des formations suivies (en %)

A la fin de la seconde année d'une formation professionnelle, c'est-à-dire en juin 2010, les élèves sont susceptibles de se présenter au CAP ou au BEP.

1.2.2 Une majorité de la cohorte diplômée après deux ans de formation

Compte tenu des migrations inter-académiques, il peut être estimé que 20,8% de la cohorte du cycle professionnel a obtenu en deux ans un CAP et 36,9% un BEP.

La proportion de la cohorte diplômée par formation et groupe de spécialité¹ est reportée dans le tableau 7. Ainsi, 27% de la cohorte obtient en deux ans un diplôme de niveau 5 dans le secteur de la production (30% dans le secteur des services).

Groupe de spécialité	CAP obtenu	BEP obtenu	Diplôme de niveau 5 obtenu
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	0,2	0	0,2
Transformations	3,9	1,5	5,4
Génie civil, construction et bois	4,3	2,8	7,1
Matériaux souples	0,3	0,7	1
Mécanique, électricité, électronique	4,2	9,2	13,4
Ensemble secteur de la production	13	14,2	27,2
Spécialités plurivalentes des services	1,6	7,5	9,2
Communication et information	0,8	3,1	3,9
Services aux personnes	5,1	10,8	15,8
Services à la collectivité	0,2	1,2	1,4
Ensemble secteur des services	7,8	22,6	30,4

Tableau 7: Proportion de la cohorte (élèves entrés dans le second cycle professionnel à la rentrée 2008) diplômée en juin 2010

¹ Faute d'information disponible, les résultats pour les CAP des domaines « agricoles » sont sous-estimés, toutefois ces élèves sont peu nombreux et la fiabilité des résultats globaux n'est pas affectée.

Une partie de ces diplômes de niveau 5, en particulier des BEP, a été obtenue par des élèves de seconde année de baccalauréat professionnel dans le cadre d'une « certification intermédiaire ». Il paraît alors pertinent de restreindre l'analyse aux seuls élèves inscrits initialement en CAP ou en BEP afin d'en déterminer la proportion de diplômés.

1.2.3 Deux élèves sur trois inscrits à la rentrée 2008 en première année de CAP ou BEP obtiennent en deux ans un diplôme

L'âge de l'élève à l'entrée du second cycle professionnel est essentiel pour expliquer la probabilité d'obtenir un CAP ou un BEP en deux ans (81% pour les élèves en avance ou à l'heure contre 45% pour ceux ayant plusieurs années de retard, tableau 8).

Variable	Proportion de diplômés de niveau 5
Ensemble	65,4
Genre	
Garçon	60,5
Fille	72,1
Age	
Avance ou normal	80,6
Retard 1 an	61,6
Au moins 2 ans de retard	44,5
Redoublement en troisième	
non	65,6
oui	63,7
Origine sociale	
Favorisée	74,5
Moyenne	63,2
Défavorisée ou non renseignée	62,1
Domaine du diplôme	
Production	56,4
Services	76
Statut de l'élève à la rentrée 2008	
Apprenti	59,1
Scolaire	68

Tableau 8: Influence des variables individuelles sur la probabilité d'obtenir un CAP ou un BEP après deux années de formation (élèves inscrits à la rentrée 2008 pour la première fois en CAP ou en BEP)

Comme précédemment, une lecture unidimensionnelle du tableau peut aboutir à une conclusion erronée ; ainsi une nouvelle modélisation (régression logistique) avec son raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » permet de faire ressortir les variables discriminantes (parmi le genre, l'origine sociale, l'âge, le secteur du diplôme, le statut de l'élève et les notes obtenues aux épreuves écrites du brevet) expliquant l'obtention d'un CAP ou d'un BEP en deux ans. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs :

- les garçons ont moins de chances que les filles d'obtenir en deux ans leur diplôme ;
- les élèves ayant l'âge normal ou *a fortiori* en avance ont plus de chances (et ceux en retard d'au moins deux ans moins de chances) d'obtenir leur diplôme que leurs homologues ayant un an de retard ;
- avoir redoublé la troisième n'influence pas la probabilité d'obtenir en deux ans un diplôme de niveau 5 ;
- les élèves issus d'un milieu social favorisé ont plus souvent un diplôme de niveau 5 en deux

- ans que ceux d'un milieu moyen ou défavorisé (même résultat pour ces deux derniers) ;
- une formation du secteur des services conduit plus fréquemment à un diplôme qu'une formation du domaine de la production ;
- la probabilité d'obtenir en deux ans un CAP ou un BEP des apprentis ne diffère pas de celle des élèves scolarisés dans les lycées ;
- parmi les trois épreuves écrites du brevet, seules les notes en mathématiques et en histoire-géographie permettent d'expliquer l'obtention du CAP ou du BEP (plus les notes sont élevées et plus la probabilité d'obtenir en deux ans un diplôme de niveau 5 croît).

1.2.4 Situation de la cohorte deux ans après son entrée dans le second cycle professionnel

A la rentrée 2010, c'est-à-dire après deux années de scolarité dans le second cycle professionnel, trois élèves sur dix ne sont pas retrouvés dans les différents systèmes d'information de l'Académie (Tableau 9). Cette proportion moyenne de « disparus » varie fortement selon le parcours effectué au cours de ces deux années de scolarité en lycée ou en CFA. Les élèves s'étant inscrits initialement en première année de baccalauréat professionnel, donc en vue de préparer un diplôme en trois ans, sont proportionnellement les plus nombreux à figurer lors de la troisième rentrée dans les bases de données. De même, après l'obtention d'un BEP, 86% des élèves s'inscrivent dans une autre formation, le plus souvent avec l'objectif d'obtenir un baccalauréat professionnel. D'une façon générale, les élèves lauréats d'un diplôme de niveau 5 continuent majoritairement leurs études alors que ceux n'ayant pas obtenu de diplôme après deux années renoncent le plus souvent (deux élèves sur trois préparant un CAP sans l'obtenir ne sont pas retrouvés à la troisième année scolaire). Cette dynamique positive du diplôme se retrouve également chez les élèves de baccalauréat professionnel ayant obtenu comme « certification intermédiaire » un BEP (ils poursuivent en troisième année dans 98% des cas, ceux ne l'ayant pas passée ou obtenue poursuivent à 90%).

Rentrée 2010	Années scolaires 2008/2009 et 2009/2010					Ensemble
	Première année de CAP à la rentrée 2008 et diplôme de niveau 5 obtenu en juin 2010	Première année de CAP à la rentrée 2008 et diplôme de niveau 5 non obtenu en juin 2010	Première année de BEP à la rentrée 2008 et diplôme de niveau 5 obtenu en juin 2010	Première année de BEP à la rentrée 2008 et diplôme de niveau 5 non obtenu en juin 2010	Première année de Bac. Pro. à la rentrée 2008	
Disparus	38	64,6	14,1	43,9	12,4	27,8
Cycle général et techno.	0,4	0,7	20,5	2,9	1,6	6,4
Première année de CAP	6,3	6,9	1,9	8,1	1,3	3,9
Année terminale de CAP	7,7	19,9	1,2	13,9	4,1	7
Première année de BEP	0,4	0,2	0	0	0	0,1
Année terminale de BEP	0	0,7	0,1	3,3	0,3	0,7
Première année de Bac. Pro.	2,8	1,2	3,7	3,9	0,4	2,2
Seconde année de Bac. Pro.	14,8	5,1	51,7	23	3,9	21,1
Troisième année de Bac. Pro.	0	0	0,1	0,8	75,8	23,4
Autre formation de niveau 5	14	0,7	4,3	0,2	0	3,8
Autre formation de niveau 4	15,6	0	2,4	0	0,2	3,6

Tableau 9: Répartition deux ans après l'entrée dans le second cycle professionnel des formations suivies

1.2.5 Juin 2011 : la cohorte face au BEP-CAP et surtout au baccalauréat professionnel

A la fin de cette troisième année de suivi (juin 2011), une partie des élèves de la cohorte se présente (ou se représente) au CAP ou au BEP et surtout au baccalauréat professionnel.

En juin 2011, 5,8% de la cohorte obtient un CAP, 2,5% un BEP et 17,8% un baccalauréat professionnel (Tableau 10).

Groupe de spécialité	CAP obtenu	BEP obtenu	Bac. Pro. obtenu	Diplôme de niveau 5 ou de niveau 4 obtenu
Spécialités pluri-technologiques de production	0	0,3	0,3	0,6
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	0	0	0	0
Transformations	1,4	0	0,4	1,9
Génie civil, construction et bois	1,7	0,2	0,4	2,3
Matériaux souples	0	0,1	0,6	0,7
Mécanique, électricité, électronique	1,1	0,3	4,4	5,8
Ensemble secteur de la production	4,2	0,9	6,1	11,3
Spécialités plurivalentes des services	0,6	0,6	5	6,2
Communication et information	0	0,3	2,9	3,2
Services aux personnes	0,9	0,7	2,9	4,6
Services à la collectivité	0,1	0	0,8	0,9
Ensemble secteur des services	1,6	1,6	11,6	14,9

Tableau 10: Proportion de la cohorte (élèves entrés dans le second cycle professionnel à la rentrée 2008) diplômée en juin 2011

1.2.6 En trois ans, trois élèves sur quatre ont obtenu un diplôme de l'enseignement professionnel

La proportion de la cohorte diplômée en 2010 ou 2011, par niveau et groupe de spécialité, figure dans le tableau 11 (un élève diplômé d'un niveau 5, puis d'un niveau 4 n'est répertorié que sur le niveau le plus élevé ; à l'inverse, les 34 élèves titulaires de deux diplômes de niveau 5 dans des domaines de spécialités différents sont dénombrés deux fois).

Groupe de spécialité	Diplôme de niveau 4 obtenu	Diplôme de niveau 5 obtenu	Diplôme de niveau 5 ou de niveau 4 obtenu
Spécialités pluri-technologiques de production	0,3	0,1	0,4
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	0	0,3	0,3
Transformations	0,4	6,5	6,9
Génie civil, construction et bois	0,4	8,2	8,6
Matériaux souples	0,6	0,7	1,3
Mécanique, électricité, électronique	4,4	11,3	15,7
Ensemble secteur de la production	6,1	27,1	33,2
Spécialités plurivalentes des services	5	8,8	13,7
Communication et information	2,9	2,6	5,5
Services aux personnes	2,9	16,4	19,3
Services à la collectivité	0,8	1,2	2
Ensemble secteur des services	11,6	29	40,5

Tableau 11: Proportion de la cohorte (élèves entrés dans le second cycle professionnel à la rentrée 2008) diplômée en juin 2010 ou en juin 2011

Après trois années de scolarité dans le second cycle, et deux sessions d'examens professionnels, 72,8% des élèves de la cohorte obtiennent un diplôme (Tableau 12). Ce sont principalement des CAP ou des BEP qui ont été obtenus (55% de la cohorte a obtenu en tant que diplôme le plus élevé un BEP ou un CAP, 17,8% un baccalauréat professionnel).

Selon les caractéristiques individuelles des élèves, la proportion de diplômés varie :

- 15% des élèves en avance ou à l'heure à l'entrée dans le second cycle n'obtiennent aucun diplôme pendant les trois années d'observation (51% des élèves ayant deux ans de retard sont dans ce cas) ;
- les enfants d'inactifs sont proportionnellement deux fois plus nombreux à ne pas avoir été diplômés que les enfants de cadres ou d'enseignants ;
- les diplômés sont proportionnellement plus nombreux dans les spécialités des services que dans les spécialités de la production.

Variable	Aucun diplôme en trois ans	Diplôme de niveau 5 obtenu	Diplôme de niveau 4 obtenu
Ensemble	27,2	55	17,8
Genre			
Garçon	30,4	53,1	16,5
Fille	22,9	57,6	19,5
Age à l'entrée dans le second cycle			
Normal ou en avance	14,8	59,6	25,6
Un an de retard	30,2	54,9	14,9
Au moins deux ans de retard	50,5	41,5	8
Redoublement en troisième			
Non	27,1	55,3	17,6
Oui	28,6	52,1	19,3
Origine sociale			
Agriculteur	19,3	56,3	24,4
Artisan, commerçant	23,5	57,9	18,6
Cadre, enseignant	21	51,2	27,8
Profession intermédiaire	21,6	58,5	19,9
Employé	26	53,4	20,6
Ouvrier	25,5	58,5	16
Inactif	43,4	46,1	10,5
Inconnue	48,1	43,1	8,8
Type de collègue			
Rural agricole	23,2	57,8	19
Défavorisé	43,9	40,6	15,5
Rural ouvrier	24,4	56,7	18,9
Socialement mixte	25,1	54,8	20,1
Favorisé	21,5	51,6	26,9
Privé	30,6	55,9	13,5
Moyenne aux épreuves écrites du DNB			
<7,25	44,3	48,9	6,8
[7,25 ; 8,91[25,3	57,2	17,5
[8,91 ; 10,33[18,7	58,1	23,2
>10,33	16,8	59	24,2
Statut de l'élève à l'entrée dans le second cycle			
Apprenti	32,6	67,4	0
Scolaire	25,8	52,1	22,1
Diplôme préparé à l'entrée dans le second cycle			
CAP	28,5	71,5	0
BEP	26,6	73,1	0,3
Bac. Pro.	26,8	15,4	57,8
Domaine de spécialité à l'entrée dans le second cycle			
Spécialités pluri-technologiques de production	27,3	9,1	63,6
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	<=72,7	>=27,3	0
Transformations	32	63,3	4,7
Génie civil, construction et bois	32,9	63,7	3,4
Matériaux souples	39,5	33	27,5
Mécanique, électricité, électronique	32,8	49	18,2
Spécialités plurivalentes des services	26,5	44,1	29,4
Communication et information	26,7	36,3	37
Services aux personnes	12,2	77,6	10,2
Services à la collectivité	23	45	32

Tableau 12: Influence des variables individuelles sur la probabilité d'obtenir un diplôme de l'enseignement professionnel après trois années de formation

Encore une fois, afin de prendre en compte l'influence simultanée de toutes ces variables sur la probabilité d'obtenir en trois ans un diplôme de l'enseignement professionnel, le recours à la modélisation, et à la régression logistique en particulier, s'avère nécessaire. Cette modélisation permet d'aboutir, toutes choses égales par ailleurs, aux conclusions suivantes :

- garçons et filles ont la même probabilité d'obtenir en deux ou trois ans un diplôme de l'enseignement professionnel ;
- les élèves ayant l'âge normal (ou *a fortiori* en avance) à l'entrée dans le second cycle ont une probabilité plus élevée d'obtenir un diplôme professionnel que les élèves ayant un an de retard, ces derniers ayant eux-mêmes plus de chances de succès que les élèves ayant au moins deux ans de retard ;
- le redoublement en troisième n'influence pas la probabilité d'obtenir un diplôme ;
- seules trois modalités de l'origine sociale influencent la probabilité de diplôme :
 - être enfant de cadre ou d'enseignant l'augmente ;
 - être enfant d'inactif (ou encore n'avoir pas précisé son origine sociale) la diminue ;
- quel que soit le type de collège public fréquenté, la probabilité d'obtenir un diplôme durant les trois années d'observation n'est pas significativement différente ; par contre les élèves qui étaient scolarisés dans un collège privé ont une probabilité moindre ;
- la note de mathématiques et celle d'histoire-géographie sont corrélées positivement avec la probabilité de diplôme, la note de français n'ayant aucune influence significative ;
- le statut de l'élève ne permet pas d'expliquer le fait d'être ou non diplômé ;
- s'inscrire initialement en CAP permet d'augmenter ses chances d'obtenir un diplôme ;
- les spécialités du domaine des services se démarquent par une probabilité d'obtention du diplôme plus élevée que celle observée pour les spécialités du secteur de la production.

1.2.7 Quatre élèves sur dix entrés dans le second cycle professionnel en 2008 sont encore scolarisés en septembre 2011

A la rentrée 2011, 41,3% des élèves de la cohorte « voie professionnelle » sont encore dénombrés dans les bases de données académiques. Parmi ces jeunes encore scolarisés, un sur trois a le statut d'apprenti.

Les parcours effectués au cours des trois précédentes années conditionnent fortement une quatrième inscription. Les élèves les plus nombreux proportionnellement à être encore scolarisés sont ceux ayant obtenu au cours des années précédentes un diplôme de niveau 5 (60% encore scolarisés ; parmi les élèves scolarisés, 52% sont en troisième année de baccalauréat professionnel, 18% préparent une certification complémentaire et 16% ont rejoint la voie technologique, les 14% restants sont retrouvés dans les années intermédiaires de baccalauréat professionnel ou en CAP).

Une petite partie (11%) des élèves ayant obtenu en juin 2011 un baccalauréat professionnel est encore scolarisée dans le second cycle, essentiellement en vue d'obtenir une mention complémentaire.

Enfin, seulement un élève sur quatre n'ayant obtenu aucun diplôme (au cours des sessions 2010 et 2011) est retrouvé dans une formation (essentiellement en troisième année de baccalauréat professionnel).

Ce faible taux de poursuite d'études pour les élèves non diplômés durant les trois premières années d'observation ne permettra pas d'augmenter significativement la part de la cohorte diplômée après la session 2012 (si tous les élèves des années terminales obtiennent un diplôme en juin 2012, 77% de la cohorte initiale du cycle professionnel obtiendrait un diplôme en quatre ans (pour mémoire, 73% de la cohorte est diplômée après les sessions 2010 et 2011)).

1.3 Les parcours des élèves inscrits dans la voie générale et technologique à la rentrée 2008

La cohorte des élèves inscrits dans la voie générale et technologique compte 7175 élèves, dont 44 en seconde technologique spécifique « hôtellerie ». Les filles sont majoritaires (56,3%).

1.3.1 Septembre 2009 : un après l'entrée en seconde générale et technologique

Quatre élèves sur cinq inscrits en première générale et technologique, une majorité en première générale

Un an après leur entrée dans le second cycle général et technologique, 82% des élèves sont inscrits en première générale et technologique (Tableau 13). Les séries générales, et en particulier la série S, sont privilégiées (64% d'élèves retrouvés dans les trois séries générales, un élève sur trois de la cohorte a opté pour la série S). Le redoublement de la seconde concerne 11% des élèves. Enfin, 5% des élèves se réorientent (ou se trouvent réorientés) dans une formation de l'enseignement professionnel.

Rentrée 2009	Proportion (en %)
Disparus	1,6
Seconde générale et technologique	11,3
Première générale et technologique	82,4
dont première L	10,7
première ES	19,9
première S	33,2
première STG	8,6
première STI	5,1
première ST2S	3,2
première STL	1,1
première HOT	0,6
Réorientation en voie professionnelle	4,7
dont première année de CAP	0,8
première année de BEP	0,5
seconde année de BEP	0,3
première année de Bac. Pro.	2,7
seconde année de Bac. Pro.	0,4

Tableau 13: Répartition des formations suivies un an après l'entrée en seconde générale et technologique

La série de première fortement liée aux caractéristiques de l'élève

Les caractéristiques individuelles des élèves (genre, âge, origine sociale, type de collège ou notes aux épreuves écrites du brevet) permettent d'expliquer en partie les choix (volontaires ou contraints) en matière d'orientation (Tableau 14).

Sur l'ensemble de la cohorte, un tiers des élèves a opté pour une première S. Ce choix de la série S a été surtout effectué par :

- les garçons (39% contre 29% pour les filles) ;

- les élèves en avance (57% contre 8% pour les élèves ayant un an de retard) ;
- les enfants de cadres ou d'enseignants (46%) et à un degré moindre les enfants d'agriculteurs (40%) ;
- les élèves issus d'un des dix collèges « favorisés » de l'académie (42%) ;
- les élèves ayant eu les meilleures moyennes aux épreuves écrites du brevet (68% des élèves ayant au moins 14,2 sont retrouvés en série S).

Si la réorientation en filière professionnelle concerne 5% de la cohorte, elle touche 16% des élèves ayant un an de retard et 12% des élèves ayant obtenu moins de 10,9 comme moyenne des épreuves écrites du brevet.

Trois élèves sur dix ayant déjà un an de retard à l'entrée en seconde redoublent la seconde ou sont réorientés dans l'enseignement professionnel (cet échec en seconde général et technologique est deux fois plus fréquent que pour les élèves ayant l'âge normal).

Comme cela a été effectué pour comprendre le choix d'orientation à l'issue de la troisième, une modélisation, prenant en compte simultanément l'ensemble des caractéristiques de l'élève, permet d'expliquer en partie le passage en première (quelle que soit la série). Mais face à la diversité des séries de premières et surtout aux profils différents des élèves en fonction de la série, peu de variables expliquent, toutes choses égales par ailleurs, le fait de passer en première (contre un redoublement ou une réorientation) :

- les notes à l'écrit du brevet influencent la probabilité de passage, plus elles sont élevées et plus l'élève voit ses chances de passer en première augmenter ;
- les garçons ont une probabilité plus faible que les filles de passer en première ;
- les enfants de cadres ou d'enseignants ont une probabilité plus élevée que tous les autres élèves de passer en première.

A l'inverse, des variables qui, prises une à une, semblent pertinentes pour expliquer la probabilité de passage en première, n'ont pas d'influence significative :

- l'âge de l'élève n'a rien de prédictif pour expliquer le passage en première, si les élèves en retard connaissent plus le redoublement ou la réorientation, ce n'est pas leur âge qui l'explique mais d'autres variables (vraisemblablement les notes au brevet) ;
- l'influence de l'origine sociale est limitée puisque seule l'origine la plus favorisée (cadre ou enseignant) se démarque par une probabilité de passage en première plus élevée ; à l'inverse une origine inconnue est plus fréquemment associée à un redoublement ou une réorientation ;
- le type de collège fréquenté n'explique pas le passage en première.

Si la modélisation ne porte plus sur le passage en première (indépendamment de la série) mais sur le passage en première générale alors quelques variables (en plus des précédentes) deviennent significatives :

- le retard de l'élève diminue la probabilité de passage en première générale ;
- les enfants dont les parents exercent une profession intermédiaire ont, à l'instar des enfants de cadres ou d'enseignants, une probabilité de passage en première générale plus élevée ;
- les élèves issus d'un collège public « favorisé » ou d'un collège privé voient leurs chances d'accéder à une première générale augmenter.

Variable	Redoublement	Professionnel	Première				
			L	ES	S	STG	Autres
Genre							
Garçon	12	5,5	4,5	16,5	38,5	8	12
Fille	11	4	15,5	22,5	29	9	8,5
Age							
Avance	6,5	0,5	10	16	57	2,5	4,5
Normal	11,5	3	10,5	21,5	36	7,5	9,5
Un an de retard	14	16	13,5	11	8	17	15,5
Au moins deux ans de retard	4,5	13	8,5	14,5	3	20	21,5
Redoublement en troisième							
Non	11,5	4	10,5	20,5	34,5	8	9,5
Oui	11	12,5	12,5	12,5	8	20	17
Origine sociale							
Cadre, enseignant	7,5	1,5	10	21,5	46	4,5	6,5
Agriculteur	10	1,5	9,5	20	39,5	9	9,5
Artisan, commerçant	12,5	5	11,5	21	25,5	9	13,5
Profession intermédiaire	11,5	4,5	11,5	19	35	7	10
Employé	12,5	5,5	11,5	20,5	27	10,5	11,5
Ouvrier	13	7,5	10	19	25,5	11,5	12,5
Inactif	16	7	11	17	22	16	9
Inconnue	21,5	10	14,5	11	16,5	11,5	8
Type de collège							
Collège favorisé	8	2	12	22,5	41,5	5,5	8,5
Collège défavorisé	14	8,5	2,5	11	31	18	15
Collège socialement mixte	12	4	10	19,5	32,5	10,5	11
Collège rural agricole	8,5	5,5	11,5	20	32,5	9,5	10
Collège rural ouvrier	10,5	6,5	10,5	17,5	30,5	9,5	13
Collège privé	13,5	5	11,5	21,5	32	5,5	7,5
Moyenne épreuves écrites							
Brevet							
< 10,9	26	12,5	8,5	12	7,5	14,5	14,5
[10,9 ; 12,5[14,5	4	12	23,5	21,5	11,5	12,5
[12,5 ; 14,2[5	0,5	12,5	26,5	40,5	5,5	9
>= 14,2	0,5	0	9,5	18,5	68	1	2,5

Tableau 14: Influence des caractéristiques individuelles sur l'orientation post-seconde, élèves entrés en septembre 2008 en seconde générale et technologique

1.3.2 Septembre 2010 : après deux années de scolarité, trois élèves sur quatre sont inscrits en terminale générale et technologique

A la rentrée 2010, 77% des élèves entrés en seconde deux ans auparavant sont retrouvés en terminale générale et technologique (Tableau 15).

Rentrée 2010	Proportion (en %)
Disparus	2,5
Seconde générale et technologique	0,1
Première générale et technologique	14,8
dont première L	1,4
première ES	3,5
première S	3,6
première STG	3,1
première STI	1
première ST2S	1,3
première STL	0,7
première HOT	0,2
Terminale générale et technologique	76,7
dont terminale L	10,7
terminale ES	18,9
terminale S	29,7
terminale STG	8,2
terminale STI	4,5
terminale ST2S	3,1
terminale STL	1
terminale HOT	0,5
Réorientation en voie professionnelle	5,9
dont première année de CAP	0,4
seconde année de CAP	0,8
première année de BEP	0,1
seconde année de BEP	0,5
première année de Bac. Pro.	0,7
seconde année de Bac. Pro.	3,1
troisième année de Bac. Pro.	0,4

Tableau 15: Répartition des formations suivies deux ans après l'entrée en seconde générale et technologique

Situation en septembre 2010 des élèves inscrits en première à la rentrée 2009

Après une première, le taux de passage en terminale de la même série varie entre 89 (cas des séries S et STI) et 96% (en série L ou ST2S) (Tableaux 16 à 23). Il peut être noté quelques « passerelles » entre les séries, notamment après une première S (35 élèves poursuivent dans une terminale d'une autre série).

De même les redoublements en première sont dans un cas sur trois des changements de série.

Rentrée 2010 (élèves en première L à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Disparus	0,9
Première L	0,8
Première ES	0,3
Première STG	0,8
Autres premières	0,3
Terminale L	96
Terminale ES	0,7
Voie professionnelle	0,2

Tableau 16: Formations suivies après une 1ère L

Rentrée 2010 (élèves en première ES à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Disparus	0,6
Première L	0,2
Première ES	3,9
Première STG	0,9
Autres premières	0,6
Terminale L	0,4
Terminale ES	93
Terminale S	0,2
Terminale STG	0,1
Voie professionnelle	0,1

Tableau 17: Formations suivies après une 1ère ES

Rentrée 2010 (élèves en première S à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Disparus	0,8
Première S	5,4
Première L	0,1
Première ES	1,1
Première STG	0,3
Première STI	0,6
Première STL	0,3
Première ST2S	0,4
Terminale L	0,8
Terminale ES	0,7
Terminale S	89,4
Autre terminale	0,1

Tableau 18: Formations suivies après une 1ère S

Rentrée 2010 (élèves en première STI à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Disparus	0,3
Première STG	1,4
Première STI	3,9
Autres premières	1,4
Terminale STI	89,2
Voie professionnelle	3,8

Tableau 19: Formations suivies après une 1ère STI

Rentrée 2010 (élèves en première STG à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Disparus	0,2
Première STG	2,2
Autres premières	0,3
Terminale STG	95,1
Voie professionnelle	2,2

Tableau 20: Formations suivies après une 1ère STG

Rentrée 2010 (élèves en première STL à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Disparus	1,3
Première STL	4
Autres premières	3,8
Terminale STL	89,6
Voie professionnelle	1,3

Tableau 21: Formations suivies après une 1ère STL

Rentrée 2010 (élèves en première ST2S à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Disparus	1,3
Première ST2S	1,8
Terminale ST2S	95,6
Voie professionnelle	1,3

Tableau 22: Formations suivies après une 1ère ST2S

Rentrée 2010 (élèves en première HOT à la rentrée 2009)	Proportion (en %)
Première HOT	4,9
Terminale HOT	90,2
Autres	4,9

Tableau 23: Formations suivies après une 1ère HOT

Après avoir redoublé la seconde, le choix d'une première générale est moins fréquent

A une très forte majorité (86%), les élèves passent en première générale et technologique à l'issue de leur deuxième seconde (Tableau 24). Mais les arbitrages entre séries diffèrent fortement de ceux effectués un an auparavant par leurs homologues non redoublants. En effet, les proportions entre séries générales d'une part et technologiques d'autre part sont presque équivalentes après avoir redoublé la seconde alors que les séries générales étaient largement majoritaires un an plus tôt pour les non redoublants. Plus précisément, la série scientifique est nettement moins attrayante après un redoublement en seconde (elle n'est plus que le troisième choix alors qu'elle était (et de loin) la plus choisie par les non redoublants).

Rentrée 2010 (élèves redoublants la seconde en 2009)	Proportion (en %)
Disparus	5,2
Seconde générale et technologique	0,3
Première générale et technologique	85,8
dont première L	10,6
première ES	20
première S	15,6
première STG	21,3
première STI	4,4
première ST2S	7,9
première STL	4,7
première HOT	1,3
Réorientation en voie professionnelle	8,7
dont première année de CAP	1,7
première année de BEP	0,6
seconde année de BEP	0,4
première année de Bac. Pro.	3,6
seconde année de Bac. Pro.	2,4

Tableau 24: Formations suivies après un redoublement en seconde

1.3.3 En juin 2011, sept élèves sur dix de la cohorte ont obtenu le bac général et technologique

Lors de la session d'examen du baccalauréat général et technologique, 70% de la cohorte entrée trois ans plus tôt (rentrée 2008) en seconde générale et technologique est diplômée (Tableau 25). Une majorité de la cohorte (54,5%) obtient un bac général.

Série (session 2011 du baccalauréat général et technologique)	Proportion (en %) de la cohorte diplômée
L	9,7
ES	17,3
S	27,5
Toutes séries générales	54,5
STI	4
STG	7,2
ST2S	2,7
STL	1
HOT	0,4
Toutes séries technologiques	15,3
Toutes séries	69,8

Tableau 25: Répartition des baccalauréats obtenus par la cohorte après trois années de formation dans le second cycle général et technologique

Selon les caractéristiques individuelles des élèves, la proportion de lauréats est marquée par une forte variabilité (Tableau 26). Ainsi, le taux d'obtention en trois ans du baccalauréat varie :

- de 64 à 74% selon que l'élève soit un garçon ou une fille
- de 46 à 80% selon que l'élève soit entré en seconde avec un an de retard ou en avance ;
- entre 49 et 71% selon que l'élève ait redoublé ou non sa troisième ;
- de 59 à 77% selon que l'élève soit issu d'un milieu favorisé (cadre ou enseignant) ou d'un

milieu modeste (inactif) ;

- entre 60 et 79% selon que l'élève ait été scolarisé dans un collège défavorisé ou favorisé ;
- de 40 à 95% selon que l'élève ait obtenu moins de 10,9 de moyenne aux épreuves écrites du brevet ou plus de 14,2.

Les écarts selon l'âge de l'élève, l'origine sociale ou le niveau scolaire à l'entrée en seconde sont encore accentués si le seul baccalauréat général est pris en compte.

Variable	Série								Ensemble
	L	ES	S	STI	STG	STL	ST2S	HOT	
Genre									
Garçon	4	13,5	30,5	7,5	6,5	1	0,5	0,5	64
Fille	14	20	25	1,5	7,5	1	4,5	0,5	74
Age									
Avance	10	13	50	2,5	2,5	0,5	1	0	79,5
Normal	9,5	18,5	29	4	6	1	2,5	0,5	71
Un an de retard	9,5	8,5	4,5	4	13	1,5	4,5	0,5	46
Au moins deux ans de retard	7	6	1,5	3	16	1,5	11,5	1,5	48
Redoublement en troisième									
Non	9,5	18	29	4	6,5	1	2,5	0,5	71
Oui	9	8	4,5	5	15	1	6,5	0	49
Origine sociale									
Cadre, enseignant	9,5	18,5	39,5	3,5	3,5	0,5	1	0,5	76,5
Agriculteur	8,5	17,5	34	3	8,5	1	3	0,5	76
Artisan, commerçant	10	19,5	20	5	8	1	3	1	67,5
Profession intermédiaire	10,5	16,5	29,5	5	6,5	1	2,5	0,5	72
Employé	10	18	22,5	4	8,5	1	3,5	0,5	68
Ouvrier	8,5	16,5	20,5	4,5	9,5	1,5	4	0,5	65,5
Inactif	10	13	16,5	2,5	12,5	0,5	3,5	0	58,5
Inconnue	14	10	11	4,5	8,5	0	2	0	50
Type de collège									
Collège favorisé	11,5	20	35,5	3	5	0,5	3,5	0	79
Collège défavorisé	2	7	26,5	4	13	3,5	3,5	0	59,5
Collège socialement mixte	9	17,5	27	5	9	1	2	0,5	71
Collège rural agricole	10,5	17,5	28,5	4,5	7,5	1	2,5	0,5	72,5
Collège rural ouvrier	9	14,5	25,5	5,5	8	16	3	0,5	82
Collège privé	10,5	18	26	2	5	0,5	2,5	0,5	65
Moyenne épreuves écrites Brevet									
< 10,9	7	9	3,5	4	11	1	4	0,5	40
[10,9 ; 12,5[10	20	13,5	5,5	10,5	1,5	3,5	0,5	65
[12,5 ; 14,2[12	24	34	4,5	5	1	2,5	0	83
>= 14,2	10	17,5	64	1,5	1	0,5	0,5	0	95

Tableau 26: Influence des caractéristiques individuelles sur la probabilité (base 100) d'obtenir un baccalauréat sans redoublement au lycée

Comme à l'accoutumée, il est plus pertinent d'étudier simultanément l'influence des différentes variables sur la probabilité d'obtention d'un baccalauréat général ou technologique. Ainsi, si les écarts entre modalités des caractéristiques individuelles sont importants, peu de variables s'avèrent pertinentes, toutes choses égales par ailleurs, pour modéliser (à partir d'une régression logistique) la probabilité d'obtenir le baccalauréat général et technologique :

- le genre est une variable significative, les garçons ayant, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité d'obtenir le baccalauréat plus faible que les filles ;

- l'âge est également pertinent, mais seule la modalité « un an de retard » se démarque des autres (avance, normal ou deux ans de retard) par un risque accru de ne pas obtenir de baccalauréat ;
- le niveau scolaire, mesuré à partir de l'écrit du brevet, est significatif, plus les notes à l'écrit étant élevées et plus la probabilité d'obtenir le baccalauréat augmente ;
- l'influence du type de collège est réduite, toutefois, les élèves issus d'un collège privé ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité d'obtenir un baccalauréat plus faible que leurs homologues ayant fréquenté un collège public.

Ainsi, l'origine sociale et le redoublement en troisième, ne permettent pas d'expliquer la probabilité d'obtention du baccalauréat. A l'inverse, si la probabilité d'obtention du baccalauréat général est modélisée (au lieu de celle du baccalauréat, qu'il soit de type général ou technologique), alors l'origine sociale, par l'intermédiaire de la modalité « cadre, enseignant », contribue à expliquer la réussite (ces derniers ayant une probabilité plus élevée que les autres d'obtenir un baccalauréat général). La conclusion est similaire pour les élèves n'ayant pas redoublé leur troisième. Enfin, l'influence de la variable « type de collège » est modifiée puisque les élèves ayant fréquenté un collège public favorisé ou un collège privé ont plus de chances que les autres d'obtenir le baccalauréat général. Rappelons que pour la probabilité d'un baccalauréat général ou technologique, le secteur privé (du collège) se démarquait par une probabilité moindre d'être diplômé. Ainsi, l'offre de formation, notamment pour les séries technologiques, peut éventuellement expliquer (en partie) ces résultats contrastés pour les élèves issus d'un collège privé.

1.3.4 A la rentrée 2011, 23% des élèves entrés dans le second cycle général et technologique à la rentrée 2008 sont encore scolarisés dans l'académie

Cette quatrième rentrée scolaire pour la cohorte entrée en seconde générale et technologique à la rentrée 2008 est particulière puisqu'une grande partie (70%) a obtenu son baccalauréat. Par conséquent, il est logique que seulement 23% de la cohorte initiale soit encore répertoriée dans les différentes bases de données. Ces élèves encore scolarisés sont pour 77% d'entre eux en terminale générale et technologique et pour 20% d'entre eux dans l'enseignement professionnel. Les élèves inscrits en terminale générale et technologique peuvent être décomposés en deux sous-populations :

- une partie avait redoublé initialement la seconde et atteint à la rentrée 2011 la classe de terminale ;
- l'autre partie redouble la terminale après avoir échoué aux épreuves du baccalauréat en juin 2011.

Septembre 2011 : quatre élèves sur cinq qui avaient initialement redoublé leur seconde sont inscrits en terminale générale et technologique

Après avoir redoublé la classe de seconde durant l'année scolaire 2009-2010, 78% des élèves accèdent à la terminale générale et technologique à la rentrée 2011 (Tableau 27). La proportion d'élèves disparus est non négligeable (estimée à 9,5% et plus élevée que celle observée pour ces mêmes élèves un an auparavant). La part des élèves s'étant réorientés vers une formation professionnelle est sensiblement identique à celle observée à la rentrée 2010, ainsi la réorientation dans l'enseignement professionnel se fait principalement à l'issue de la seconde.

Rentrée 2011	Proportion (en %)
Disparus	9,5
Première générale et technologique	2,8
Terminale générale et technologique	78,4
dont terminale L	9,9
terminale ES	19,3
terminale S	12,3
terminale STG	20,4
terminale STI	3,7
terminale ST2S	7,4
terminale STL	4,1
terminale HOT	1,3
Réorientation en voie professionnelle	9,3

Tableau 27: Formations suivies deux ans après un redoublement en seconde

En analysant la situation à la rentrée 2011 selon la série de première suivie à la rentrée 2010, et en comparant avec les résultats observés un an auparavant chez les non redoublants de seconde, il peut être montré que le taux de passage de la première à la terminale de la série ne diffère pas selon que l'élève ait ou non redoublé sa seconde, sauf pour la série S. Dans cette dernière série, le taux de passage de première à terminale est de 79% pour les redoublants de seconde (10 points de moins que celui observé un an auparavant pour les non redoublants).

Septembre 2011 : Après un échec au bac général et technologique, trois élèves sur quatre se réinscrivent en terminale

Après avoir échoué à la session du baccalauréat général et technologique, 76% des élèves se réinscrivent en classe de terminale. Le taux moyen de 23% d'élèves « non retrouvés » après un échec au baccalauréat cache de fortes disparités (Tableau 28) : 15% en série S contre 44% en ST2S.

Situation à la rentrée 2011 des élèves ayant échoué au bac	Proportion (en %)
Ensemble	
Disparus	23
Terminale	76
Série L	
Disparus	23
Terminale L	77
Série ES	
Disparus	23
Terminale ES	77
Série S	
Disparus	15
Terminale S	82
Série STG	
Disparus	33
Terminale STG	67
Série STI	
Disparus	18
Terminale STI	70
Série ST2S	
Disparus	44
Terminale ST2S	56

Tableau 28: Situation à la rentrée immédiatement après avoir échoué au baccalauréat général et technologique

1.3.5 Une partie des élèves de la cohorte générale et technologique diplômée de l'enseignement professionnel

Après une année (2008/2009) en seconde générale et technologique, 4,7% de la cohorte était retrouvée (à la rentrée 2009) dans l'enseignement professionnel, quelques élèves passant en juin 2010 un CAP ou une BEP. A la rentrée 2010, donc après deux années de suivi, 5,9% de la cohorte est retrouvée dans l'enseignement professionnel dont une partie inscrite à la session 2011 d'un examen (CAP, BEP, Bac. Pro.).

En cumulant les résultats des sessions 2010 et 2011, 3,8% de la cohorte générale et technologique a obtenu en trois un diplôme professionnel (63% de ces diplômes sont des BEP, 28% des CAP et 9% des baccalauréats professionnels).

2 Les parcours des élèves de troisième SEGPA

A la rentrée 2008, 318 élèves (principalement des garçons) scolarisés l'année précédente en troisième SEGPA sont inscrits dans une formation professionnelle.

Pratiquement tous ces élèves sont scolarisés en première année de CAP (Tableau 29).

Rentrée 2008	Proportion (en %)
Première année de CAP	95,9
Première année de BEP	3,1
Première année de Bac. Pro.	0,9

Tableau 29: Formations suivies dans le second cycle professionnel après une 3ème SEGPA

Après un an de formation, 17% de ces jeunes ne sont plus scolarisés (Tableau 30) dans l'académie de Clermont-Ferrand (sauf à avoir rejoint l'enseignement agricole).

Rentrée 2009	Proportion (en %)
Première année de CAP	6,3
Seconde année de CAP	74,2
Seconde année de BEP	2,2
Seconde année de Bac. Pro.	0,6
Disparus	16,7

Tableau 30: Formations suivies un an après l'entrée dans le second cycle professionnel pour les élèves issus de 3ème SEGPA

Lors de la troisième rentrée scolaire (2010), la majorité des jeunes issus de troisième segpa a abandonné ses études (Tableau 31). Cependant, cette proportion importante de « disparus » est à mettre en regard des diplômes obtenus. En effet, en juin 2010, 45% des élèves de la cohorte « troisième segpa » ont obtenu un diplôme de niveau 5. En cumulant les sessions 2010 et 2011, un élève sur deux issu de troisième segpa a obtenu, en deux ou trois ans, un diplôme (Tableau 32).

Rentrée 2010	Proportion (en %)
Première année de CAP	11
Seconde année de CAP	12,9
Première année de BEP	0,3
Première année de Bac. Pro.	1,3
Seconde année de Bac. Pro.	3,8
Troisième année de Bac. Pro.	0,6
Autres	7,2
Disparus	62,9

Tableau 31: Formations suivies deux ans après l'entrée dans le second cycle professionnel pour les élèves issus de 3ème SEGPA

Examen obtenu en 2010 ou 2011	Proportion (en %)
CAP	48,4
BEP	0,9

Tableau 32: Diplômes obtenus en deux ou trois ans par les élèves issus de 3ème SEGPA

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Parcours des élèves entrés
dans le second cycle général,
technologique et professionnel
à la rentrée 2008

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

